

Volet B**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**Réservé
au
Moniteur
belge***26336993***Déposé
11-06-2026

Greffe

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 15/06/2026 - Annexes du Moniteur belge

N° d'entreprise : 0753647933

Nom(en entier) : **SOUTH CRYSTAL PROPCO**

(en abrégé) :

Forme légale : Société à responsabilité limitée

Adresse complète du siège : Avenue de Tervueren 242a
1150 Woluwe-Saint-Pierre**Objet de l'acte :** STATUTS (TRADUCTION, COORDINATION, AUTRES
MODIFICATIONS)

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société à responsabilité limitée « SOUTH CRYSTAL PROPCO », ayant son siège en Région de Bruxelles-Capitale, à Woluwe-Saint-Pierre (B-1150 Bruxelles), avenue de Tervueren 242a, immatriculée au registre des personnes morales de Bruxelles (tribunal francophone), sous le numéro d'entreprise 0753.647.933 (constituée suivant acte reçu par Maître Louis-Philippe Marcelis, notaire associé à Bruxelles, le 03 septembre 2020, publié aux Annexes au Moniteur Belge du 07 septembre suivant, sous le numéro 20340957), dressé par le notaire François Marcelis, à Bruxelles, le 29 mai 2026, dont il résulte que les décisions suivantes ont notamment été prises :

Titre A.

Augmentation des fonds propres par un apport supplémentaire en numéraire avec émission d'actions nouvelles.

1. Rapport - Renonciation
(on omet)

2. Décision.

L'assemblée a décidé d'augmenter les fonds propres de la Société par un apport supplémentaire en numéraire, par l'actionnaire unique, la société de droit allemand « KANAM GRUND INSTITUTIONAL KAPITALVERWALTUNGSGESELLSCHAFT mbH », ayant son siège à 60312 Frankfurt am Main (Allemagne), OMNITURM Große Gallusstraße 18, inscrite au registre du commerce B du tribunal du district de Frankfurt am Main, sous le numéro HRB 52360, immatriculée à la Banque Carrefour des Entreprises sous le numéro 0603.990.888, à concurrence de neuf cent mille euros (€ 900.000,00-), afin de porter le montant des capitaux propres disponibles d'onze millions cent septante-huit mille euros (€ 11.178.000,00-) à douze millions septante-huit mille euros (€ 12.078.000,00-), moyennant création de neuf cent mille (900.000) actions nouvelles, numérotées de 11.178.001 à 12.078.000, identiques aux actions existantes, représentant chacune une fraction équivalente des fonds propres, conférant à leurs titulaires les mêmes droits et obligations et libérées à concurrence d'un montant total de neuf cent mille euros (€ 900.000,00-), soit un euro (€ 1,00) par action.

3. Souscription - Libération.

Les actions nouvelles à émettre en rémunération de l'apport ont été souscrites intégralement par l'actionnaire unique, lequel les a libérées à concurrence d'un montant total de neuf cent mille euros (€ 900.000,00-), soit un euro (€ 1,00-) par action et ce par dépôt préalable en un compte spécial ouvert au nom de la présente société auprès de BELFIUS BANQUE, sous le numéro BE90 0689 5953 4232.

4. Constatation de la réalisation effective de l'apport supplémentaire.

Les capitaux propres disponibles de la Société s'élèvent à douze millions septante-huit mille euros (€ 12.078.000,00-), moyennant création de neuf cent mille (900.000) actions nouvelles, numérotées de 11.178.001 à 12.078.000, identiques et représentant chacune une fraction équivalente des fonds propres et conférant à leurs titulaires les mêmes droits et obligations.

5. Modification corrélative de l'article 5 des statuts.

Modification comme suit du texte de l'article 5 des statuts, à savoir :

« Lors de sa constitution la Société a été constituée avec des capitaux propres de départ de dix mille euros (€ 10.000,00-).

Par décision prise par l'assemblée générale des actionnaires en date du 10 novembre 2020, les capitaux propres ont été augmentés à concurrence de sept millions deux cent dix-huit mille euros (€ 7.218.000,00-), pour les porter de dix mille euros (€ 10.000,00-) à sept millions deux cent vingt-huit mille euros (€ 7.228.000,00-) par voie d'apport en nature (créance résultant d'une avance actionnaire), par l'actionnaire unique et moyennant création de sept millions deux cent dix-huit mille (7.218.000) actions nouvelles numérotées de 10.001 à 7.228.000, sans désignation de valeur nominale, identiques aux actions existantes, avec participation aux résultats de l'exercice en cours à compter de leur date d'émission.

Par décision prise par l'assemblée générale des actionnaires en date du 26 août 2024, les capitaux propres ont été augmentés à concurrence de sept cent mille euros (€ 700.000,00-), pour les porter de sept millions deux cent vingt-huit mille euros (€ 7.228.000,00-) à sept millions neuf cent vingt-huit mille euros (€ 7.928.000,00-) par voie d'apport en numéraire par l'actionnaire unique et moyennant création de sept cent mille actions (700.000) actions nouvelles numérotées de 7.228.001 à 7.928.000, sans désignation de valeur nominale, identiques aux actions existantes, avec participation aux résultats de l'exercice en cours à compter de leur date d'émission.

Par décision prise par l'assemblée générale des actionnaires en date du 17 mars 2025, les capitaux propres ont été augmentés à concurrence de deux millions quatre cent mille euros (€ 2.400.000,00-), afin de porter les capitaux propres de sept millions neuf cent vingt-huit mille euros (€ 7.928.000,00-) à dix millions trois cent vingt-huit mille euros (€ 10.328.000,00-), moyennant création de deux millions six cent mille (2.400.000) actions nouvelles, numérotées de 7.928.001 à 10.328.000, sans désignation de valeur nominale, identiques aux actions existantes, avec participation aux résultats de l'exercice en cours à compter de leur date d'émission.

Par décision prise par l'assemblée générale des actionnaires en date du 28 novembre 2025, les capitaux propres ont été augmentés à concurrence de huit cent cinquante mille euros (€ 850.000,00-), afin de porter le montant des capitaux propres disponibles de dix millions trois cent vingt-huit mille euros (€ 10.328.000,00-) à onze millions cent soixante-dix-huit mille euros (€ 11.178.000,00-) moyennant création de huit cent cinquante mille (850.000) actions nouvelles, numérotées de 10.328.001 à 11.178.000, sans désignation de valeur nominale, identiques aux actions existantes, avec participation aux résultats de l'exercice en cours à compter de leur date d'émission.

Par décision prise par l'assemblée générale des actionnaires en date du 29 mai 2026, les capitaux propres ont été augmentés à concurrence de neuf cent mille euros (€ 900.000,00-), afin de porter le montant des capitaux propres disponibles d'onze millions cent septante-huit mille euros (€ 11.178.000,00-) à douze millions septante-huit mille euros (€ 12.078.000,00-) moyennant création de neuf cent mille (900.000) actions nouvelles, numérotées de 11.178.001 à 12.078.000, sans désignation de valeur nominale, identiques aux actions existantes, avec participation aux résultats de l'exercice en cours à compter de leur date d'émission. »

Titre B.

Pouvoirs d'exécution.

POUR EXTRAIT ANALYTIQUE CONFORME

(Signé) Maître François Marcelis, Notaire

Déposée en même temps :

- une expédition
- statuts coordonnés